

L'étude financière

L'étude financière est une étape essentielle qui va vous permettre de vérifier la cohérence et la viabilité de votre projet.

Elle s'organise autour de quatre documents incontournables :

- Le *plan de financement initial* : il vous permet de répondre à la question « quels sont les capitaux nécessaires pour lancer mon projet ? ». Il s'agit d'un tableau qui détermine les ressources et les besoins de financement durables nécessaires au démarrage de votre activité.
- Le *compte de résultat prévisionnel* : établi pour 3 ans, il met en avant les ressources qui permettront de couvrir les charges occasionnées par l'activité. Vous estimez ainsi la rentabilité de votre entreprise.
- Le *plan de trésorerie* : il met en évidence mois par mois l'équilibre ou déséquilibre entre les encaissements et les décaissements.
- Le *plan de financement à 3 ans* : il mesure la solidité financière au fur et à mesure du développement de votre activité.

Cette étape est primordiale, ces documents vous seront demandés dans vos démarches auprès des différents structures de financement.



L'étude financière est une étape délicate. Sachez vous entourer de professionnels, il en ira de la réussite de votre entreprise.